

Séance ordinaire du 26 août 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois d'août deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Isabelle Demers.

Sont absents : le membre du conseil Steve Dorval et le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint-services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-05-83

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 août 2019, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 15.1 intitulée :

« Vie communautaire

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance
Document d'aide à la décision DVC-2019-006 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-84

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2019-05-85

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du

conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville
tenue le 15 juillet 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-86

Dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du
conseil de la Ville Karine Laflamme est déposé.

CV-2019-05-87

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 8, 9, 15, 19 et 24 juillet 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 8, 9, 15, 19 et
24 juillet 2019 est déposé.

CV-2019-05-88

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 juin 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-205-R-1](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la
Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du
1^{er} au 30 juin 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-05-89

Aide financière à Écolivres

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-005](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 20 000 \$ par année, pour les années 2020,
2021 et 2022, à Écolivres, pour le maintien de ses activités auprès de la
population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-90

Financement des dépenses excédentaires relatives au traitement des matières recyclables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-009-R-2](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter les crédits additionnels en provenance de droits de mutation au montant de 675 000 \$ au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-009-R-2, afin de financer les dépenses excédentaires relatives au traitement des matières recyclables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-91

Rapport sur la répartition des coûts du projet de voies réservées et de piste cyclable de la route des Rivières

[Document d'aide à la décision GEN-2019-073](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le rapport sur la répartition des coûts du projet de voies réservées et de piste cyclable de la route des Rivières, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décisions GEN-2019-073.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-92

Affectation de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie

[Document d'aide à la décision INF-2019-009](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'affecter un montant de 204 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision INF-2019-009.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-93

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision INF-2019-011](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'affecter un montant de 65 000 \$ provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2019-011, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-94

Confirmation de l'utilisation de la Route verte au ministère des Transports

[Document d'aide à la décision INF-2019-012](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De confirmer au ministère des Transports que les aménagements cyclables, faisant l'objet de la demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte sur le territoire de la ville, sont mis librement et gratuitement à la disposition du public, sur une distance de 75,256 kilomètres, et qu'à cet effet, la Ville dispose du budget nécessaire à leur entretien.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-95

Abrogation de la résolution CV-2018-01-23 « Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-040](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abroger la résolution CV-2018-01-23 « Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-96

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue des

Mélomanes (lot 2 381 739 et 2 381 811 du cadastre du Québec, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-042](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'identifier une partie de l'assiette de la rue des Mélomanes (secteur Charny), correspondant aux lots 2 381 739 et 2 381 811 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-042, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-97

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron (lot 2 660 408 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-056](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver la description technique du lot 2 660 408 du cadastre du Québec, préparée par madame Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 25 juillet 2019, portant le numéro 4 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron (secteur Lévis), et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-98

Demande de crédits additionnels pour le paiement des dépenses relatives aux ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et de répartition des appels de nature incendie intervenues avec la Municipalité régionale du comté Vaudreuil-Soulanges

[Document d'aide à la décision POL-2019-014](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'autoriser les crédits additionnels au montant maximal de 215 600 \$ aux postes de revenus et de dépenses indiqués à la fiche de prise de décision POL-2019-014, afin de couvrir les dépenses relatives aux ententes intermunicipales de traitement des appels 9-1-1 et de répartition des appels de

nature incendie intervenues avec la Municipalité régionale du comté Vaudreuil-Soulanges.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-05-99

Ententes relatives à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels d'un corps de police à intervenir avec le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon

[Document d'aide à la décision POL-911-2019-003](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique, afin de conclure les ententes relatives à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) et à la répartition des appels d'un corps de police à intervenir avec le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-911-2019-003.

De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*, l'approbation requise, par décret, pour la conclusion de ces ententes, étant donné que le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon est un organisme fédéral.

Sous réserve de l'approbation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur la police* et de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*, de conclure ces ententes, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-00

Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire 2019

[Document d'aide à la décision INC-2019-009](#)

ATTENDU QUE la *Semaine de la sécurité ferroviaire* aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019.

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyennes et concitoyens et aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyennes et citoyens;

ATTENDU QU'*Opération Gareautrain* est un partenariat public-privé, qui a

pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et les autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU'*Opération Gareautrain* demande au conseil de la Ville d'adopter la présente résolution, afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la ville;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'appuyer la *Semaine de la sécurité ferroviaire 2019*, afin d'être un allié de cette campagne de sensibilisation du public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-01

Désignation des membres du comité d'évaluation des demandes de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-010](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De désigner les personnes suivantes à titre de membres du comité d'évaluation des demandes de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour la période 2019-2021 :

- Monsieur Côte Desrochers, directeur général d'Excellence sportive Québec-Lévis;
- Monsieur Serge Hénault, directeur général de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches;
- Madame Francine Laroche, bénévole;
- Le chef du Service des sports et du plein air de la Direction de la vie communautaire, ou sa représentante ou son représentant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-02

Mandat à la Direction des finances relatif aux modalités d'utilisation des cotisations versées d'avance dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-013](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De mandater la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances à transmettre à l'actuaire des régimes la directive d'utiliser, pour les deux régimes de retraite de la Ville, le maximum des cotisations versées d'avance, afin d'accélérer le remboursement des déficits des anciens volets (avant le 31 décembre 2013) aux évaluations actuarielles au 31 décembre 2015 et 2018 et que l'excédent des cotisations soit utilisé au gré de la promotrice ou du promoteur pour financer ses cotisations à compter du dépôt des évaluations actuarielles à Retraite Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-03

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-014](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De désigner monsieur Jean-Pascal Lamontagne, conseiller en finances à la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31986), afin de remplacer et de terminer le mandat de madame Francine Melançon, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 19 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-04

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de l'ex-Ville de Lévis (21190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-015](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De désigner monsieur Jean-Pascal Lamontagne, conseiller en finances à la Division des régimes de retraite et rentes collectives du Service de la trésorerie de la Direction des finances, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de l'ex-Ville de Lévis (21190), afin de remplacer et de terminer le mandat de madame Francine Melançon, pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 7 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-05

Désignation d'un membre du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2019-139](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De désigner Madame Lyne Larochelle, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans, débutant le 28 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-06

Abrogation de la résolution CV-2019-00-96 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 848 070 et 3 415 888 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) » et demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 847 901 et 2 848 070 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-165-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'abroger la résolution CV-2019-00-96 « Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 848 070 et 3 415 888 du cadastre du Québec (chemin Petit-Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) ».

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'installation d'une conduite d'égout pluvial, l'excavation de fossé et la création d'emprises permanentes et temporaires pour la réalisation des travaux sur une partie des lots 2 847 901 et 2 848 070 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-07

Modification de la résolution CV-2018-02-32 « Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente »

[Document d'aide à la décision DEV-2019-111](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De modifier la résolution CV-2018-02-32 « Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente » par le remplacement à l'alinéa des mots « à la fiche de prise de décision DEV-2018-038 » par les mots « à la fiche de prise de décision DEV-2019-111 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-08

Modification de la résolution CV-2011-08-40 « Contribution du promoteur à l'égard du plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec et servitudes afférentes »

[Document d'aide à la décision BP-2019-019](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2011-08-40 « Contribution du promoteur à l'égard du plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Massenet et l'ouverture de rue (phase IV, secteur Lévis), acquisition du lot 4 903 824 du cadastre du Québec et servitudes afférentes » par suppression du dernier paragraphe du deuxième alinéa suivant : « d'acquérir à titre gratuit une servitude de maintien et de passage sur une partie des lots 4 903 788, 4 903 789, 4 903 790, 4 903 791, 4 903 792, 4 903 793, 4 903 794, 4 903 795 et 4 903 796 du cadastre du Québec, en faveur des lots 3 599 745 et 3 599 746 de ce cadastre, pour assurer le maintien de l'écran tampon (butte et aménagement paysager), les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Immobilière CSB inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-09

Attribution du contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques

[Document d'aide à la décision APP-2019-070](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence ;

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la vidange et le transport des eaux usées provenant des installations septiques (appel d'offres 2019-50-42), à Les Entreprises Claude Boutin (1998) Inc., au prix négocié, pour une dépense estimée à 885 907,49 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-10

Cession du contrat de location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opératrice ou opérateur

[Document d'aide à la décision APP-2019-084](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la cession du contrat de location de scies débroussailleuses avec bras télescopique et opératrice ou opérateur, attribué le 24 avril 2017 par la résolution CV-2017-03-95 (appel d'offres 2017-50-07), à Débroussaillage J.M.S. inc., à l'entreprise cessionnaire DSL Multi-Services inc., et ce, à compter du 26 août 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-11

Option de renouvellement du contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement

[Document d'aide à la décision APP-2019-106](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'exercer l'option de renouvellement d'une année, débutant à la date d'adjudication et tel que prévu au contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement, attribué par la résolution CV-2017-09-40 (appel d'offres 2017-55-102), au montant de 383 250,00 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à la soumission de l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-12

Prolongation du contrat de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux usées

[Document d'aide à la décision APP-2019-117](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De prolonger de six mois le contrat de services professionnels pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux usées, attribué par la résolution CV-2015-00-18 (appel d'offres 2014-55-96).

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-13

Attribution du contrat pour la fourniture de services de sciage de bordures

[Document d'aide à la décision APP-2019-119](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat de fourniture de services de sciage de bordures (appel d'offres 2019-50-70), à Construction S.R.B. scc, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 184 500,00 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-14

Financement de la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies

[Document d'aide à la décision DTI-2019-003](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

Pour financer la dépense additionnelle relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 112 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du

dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-15

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308, située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-026](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-026.

Ce règlement a pour objet d'autoriser le groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308 et de prévoir les normes applicables à ce groupe d'usages.

CV-2019-06-16

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, intersection de la route Lallemand et du boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-141](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-141.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927.

CV-2019-06-17

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait des classes d'usages C116, H1, H4, H7, H8, H9, H11, H12 et P1 dans la zone H2569 et, dans cette même zone, modification, pour les classes d'usage H10, du nombre de logements minimal et maximal, de la densité nette minimale et de la hauteur maximale des bâtiments, rue Mozart, secteur Lévis) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-144](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-144.

Ce règlement a pour objet, dans la zone H2569 :

- de supprimer certaines classes d'usages et un groupe d'usages ainsi que les spécifications afférentes à ceux-ci ;
 - de modifier, pour certaines des classes d'usages autorisées, le nombre minimal et maximal de logements ;
 - d'ajouter, pour toutes les classes d'usages autorisées, des normes applicables relativement à la hauteur du bâtiment principal et à la densité.
-

CV-2019-06-18

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308, située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-026](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-026.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-19

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, intersection de la route Lallemant et du boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-141](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-141.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-20

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait des classes d'usages C116, H1, H4, H7, H8, H9, H11, H12 et P1 dans la zone H2569 et, dans cette même zone, modification, pour les classes d'usage H10, du nombre de logements minimal et maximal, de la densité nette minimale et de la hauteur maximale des bâtiments, rue Mozart, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-144](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-144.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-21

Adoption du Règlement RV-2019-19-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification du plan de zonage dans le secteur du Camping La Relâche, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-158](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de créer les zones M1114, M1115, M1119, H1136 et M1138 à même une partie de la zone M1035 et à même les zones L1026 et M1045 ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-19-25 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-46.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-22

Adoption du Règlement RV-2019-19-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-

18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-160](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de modifier certaines dispositions générales afin d'assurer la cohérence de l'ensemble du règlement et d'en faciliter l'application ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2019-19-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-47.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-23

Adoption du Règlement RV-2019-19-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-161](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de modifier les normes applicables à différents usages dans les zones X0180, M0340, X0901, C0950;
- de supprimer, pour la zone H0251, une disposition exigeant une densité minimale nette ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2019-19-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-48.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-24

Adoption du Règlement RV-2019-19-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-162](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de modifier les normes applicables à différents usages dans les zones C1002, M1041, M1062, M1212, M1307, M1538, M1609, M1626, C1631 et M1714 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2019-19-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-49.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-25

Adoption du Règlement RV-2019-19-29 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-164](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-29 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de modifier les normes applicables à différents usages dans les zones M2160, M2163, M2564, M2638 et C2818;
- de supprimer, pour la zone H2504, une disposition exigeant une densité minimale nette;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2019-19-29 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par

rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-50.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-26

Adoption du Règlement RV-2019-19-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C209 dans la zone C0950 près de l'intersection de la route Lagueux et de la route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-166](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'ajouter la classe d'usage C209, pièces de véhicules moteurs, dans la zone C0950 et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usage ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2019-19-31 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-05-51.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-27

Adoption du Règlement RV-2019-19-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements à la réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-67 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-168](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de modifier les usages autorisés ainsi que les normes applicables aux différents usages dans les zones M2141, M2171, M2174, M2177, M2188, M2194, M2905 et M2906 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-19-32 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution

CV-2019-05-52.

Adoptée à l’unanimité

CV-2019-06-28

Période d’intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-06-29

Félicitations à monsieur Pierre Prémont et aux membres du personnel de la Direction des infrastructures

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l’unanimité

De féliciter monsieur Pierre Prémont, coordonnateur division parcs et espaces verts, et les membres du personnel de la Direction des infrastructures pour l’excellence des travaux d’embellissement sur le territoire de la ville, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2019-06-30

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Brigitte Duchesneau

À 19 heures 26, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Isabelle Demers, mairesse suppléante	Marlyne Turgeon, greffière
--------------------------------------	----------------------------
